



Montredon-Labessonnié, le 12 mai 2020

**MAIRIE DE
MONTREDON-LABESSONNIÉ**

(81360)

Tél. : 05.63.75.14.18

Fax : 05.63.75.18.11

PLUIES TORRENTIELLES DU 10 AU 11 MAI 2020

DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE L'ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Suite aux pluies torrentielles du 10 au 11 mai 2020, la Commune a décidé de lancer la procédure de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture du Tarn.

Les personnes sinistrées sont invitées à faire une déclaration de sinistre auprès de leur assurance et à déposer un dossier à la mairie.

Afin que la Préfecture puisse prendre une décision favorable à notre sollicitation avec une vision au plus juste des dégâts causés dans notre village, nous comptons sur votre collaboration pour collecter le plus d'informations possible (photos, vidéos).

Dépôt de dossier :

Par téléphone : 05.63.75.14.18.

Ou par mail mairie.montredonlabessonnie@wanadoo.fr

Vous remerciant par avance.

Le Maire,
Jean-Paul CHAMAYOU.

